

Comment les apprentis francs-comtois s'insèrent-ils dans la vie active ?

Enquête Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) 2008 auprès des jeunes issus des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) publics ou privés.

emploi formation insertion
Franche-Comté



En 2006-2007 environ 9 600 jeunes de l'académie de Besançon étaient inscrits dans un Centre de Formation d'Apprentis quelle que soit l'année de cursus suivie.

Parmi eux, 4 050 jeunes diplômés ou non ont quitté leur Centre de Formation d'Apprentis au cours ou à la fin de l'année pour entrer dans la vie active⁽¹⁾. Au 1^{er} février 2008, 76 % des jeunes actifs occupent un emploi qui est stable⁽²⁾ dans 56 % des cas. La préparation d'un diplôme de niveau élevé est un atout pour s'insérer dans la vie active. Les femmes sont davantage concernées par la précarité et par le chômage.

Les résultats de l'enquête Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) réalisées auprès des jeunes issus des Centres de Formation d'Apprentis publics ou privés ne sont pas comparables à ceux des enquêtes Insertion dans la Vie Active (IVA) conduite auprès des élèves issus des lycées publics et privés. L'enquête IPA interroge les apprentis quelle que soit l'année de leur cursus tandis que les enquêtes IVA interrogent les élèves en dernière année de cursus.

⁽¹⁾ Voir la note méthodologique en fin de document

⁽²⁾ Les emplois stables comprennent notamment les personnes en CDI, les fonctionnaires, les personnes engagées dans l'armée et les personnes à leur compte.

Un niveau de formation plus élevé chez les sortantes

5 % des jeunes sont âgés de moins de 19 ans, 82 % de 19 à 23 ans et 13 % de plus de 23 ans.

La répartition des sortants par genre est similaire à celle de l'ensemble des jeunes inscrits : 70 % sont de sexe masculin.

Les sortants sont proportionnellement plus nombreux à sortir d'une formation de niveau V ou IV que d'une formation de niveau V bis.

Les jeunes de niveau V représentent 38 % des inscrits mais 45 % des sortants et ceux de niveau IV 21 % des inscrits contre 24 % des sortants. À l'inverse, les jeunes de niveau V bis représentent 30 % des inscrits mais seulement 11 % des sortants.

Globalement les femmes représentent 30 % des sortants. Elles sont surreprésentées dans les niveaux III et plus.

Répartition des sortants selon le diplôme préparé et part des femmes

	Effectifs totaux	%	Part des femmes %
Niveaux II et I	98	3	43
Niveau III	701	17	41
Niveau IV	979	24	33
Niveau V	1 819	45	23
Niveau V bis	453	11	30
Total	4 050	100	30

Source : IPA 2008

Le niveau de formation indiqué est le niveau de l'apprenti pendant l'année scolaire 2006-2007, hors diplômes acquis antérieurement :

NIVEAU V BIS

Sorties de 3^e générale et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

NIVEAU V

Sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.

NIVEAU IV

Sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-BAC avant d'atteindre le niveau III.

NIVEAU III

Sorties avec un diplôme de niveau bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...).

NIVEAUX II ET I

Sorties avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

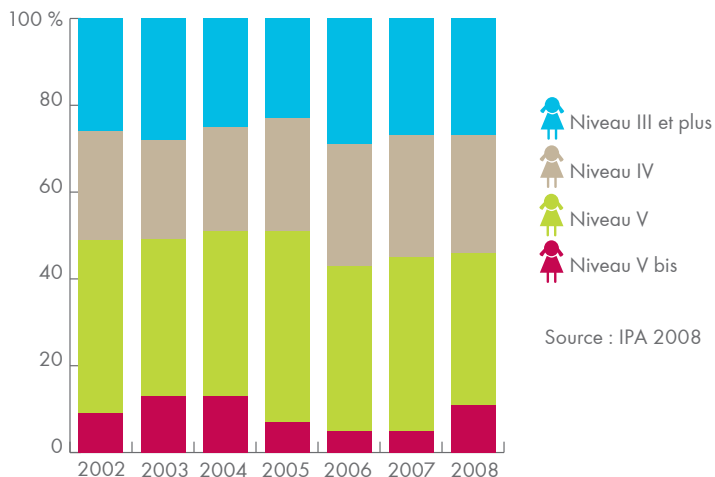
L'acquisition d'un niveau de formation ne signifie pas obligatoirement l'obtention du diplôme visé :

l'abandon en dernière année de CAP ou BEP donne un niveau V alors que l'abandon avant l'année terminale de CAP ou BEP conduit à un niveau V bis.

Depuis 2002, le niveau de formation des femmes qui sortent d'apprentissage est plus élevé que celui des hommes.

Entre 2002 et 2006, la part de femmes sorties avec un niveau IV ou plus est passée de 51 % à 57 %, et celle des hommes de 36 % à 45 %.

Répartition des femmes sortantes selon le niveau et l'année de formation



Source : IPA 2008

NOTE DE LECTURE

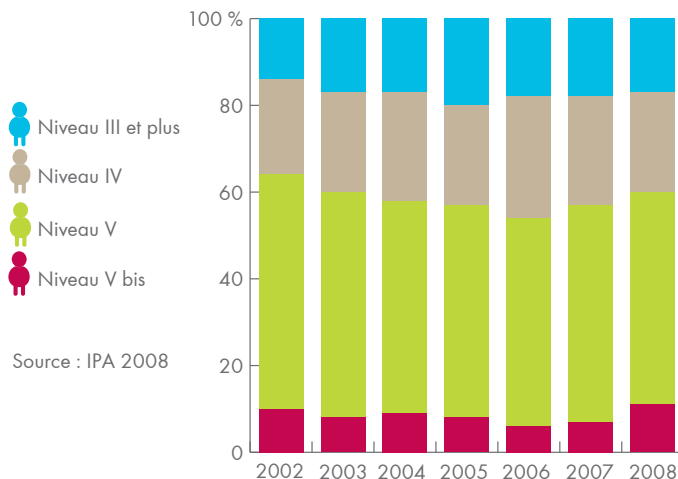
Parmi les femmes sorties en 2002, 9 % étaient de niveau V bis, 40 % de niveau V, 25 % de niveau IV et 26 % de niveau III et plus.

Répartition des hommes sortants selon le niveau et l'année de formation

Entre 2007 et 2008, le nombre de femmes et d'hommes qui sortent avec un niveau V bis est en augmentation.

Face à cette progression, on peut s'interroger sur le lien éventuel avec les opportunités d'emploi plus nombreuses pour les jeunes en 2007, notamment en intérim et CDD⁽³⁾.

69 % des jeunes sortants de l'apprentissage sont issus d'une formation spécialisée dans la production. Cette répartition est identique à celle des inscrits en 2006-2007.



Source : IPA 2008

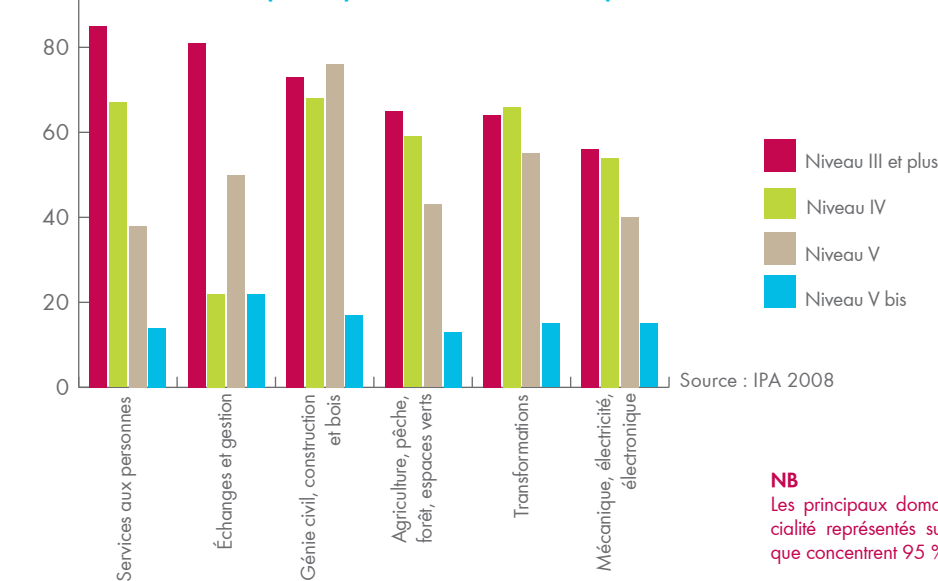
Dans les domaines de spécialités "services aux personnes", "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" et "mécanique, électricité, électronique", la part des sortants progresse avec l'élévation du niveau de formation. Ce constat est différent dans le domaine "génie civil, construction et bois" puisque la part de sortants de niveau V est très élevée (76 %).

Hypothèses ⁽³⁾

- le nombre de formations de niveau IV est restreint dans le domaine "génie civil, construction et bois" ce qui incite certaines personnes à s'insérer sur le marché du travail,
- dans ce même domaine, le niveau V suffit pour s'insérer sans difficulté sur le marché du travail (le taux d'emploi des sortants de niveau V est de 81 %).

⁽³⁾ Ces hypothèses ne sont pas issues de l'enquête IVA mais de la réflexion conjointe entre Efigip, Théma Céreq, la DRAAF et le Conseil régional de Franche-Comté

Part des sortants selon les niveaux et les principaux domaines de spécialités de la formation



NOTE DE LECTURE

Dans le domaine de spécialités "services aux personnes", la part de sortants est de 85 % parmi les inscrits de niveaux III et plus, 67 % parmi ceux de niveau IV, 38 % parmi ceux de niveau V et 14 % parmi ceux de niveau V bis.

NB

Les principaux domaines de spécialité représentés sur ce graphique concentrent 95 % des inscrits.

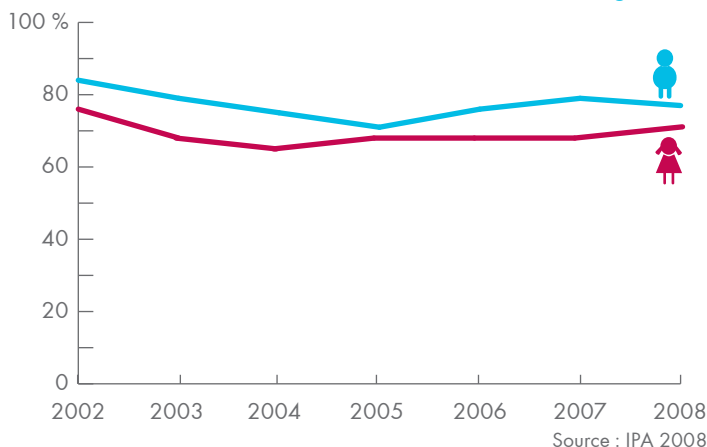
Quel que soit le diplôme préparé, 78 % des femmes sont issues d'une formation spécialisée dans les services (échanges et gestion, services aux personnes...) et 88 % des hommes d'une formation "production" (mécanique, électricité, électronique, génie civil, construction, bois...). Cette répartition des sortants par grande spécialité est différente de celle des jeunes inscrits en 2006-2007 : les femmes étaient inscrites à 64 % dans les services et les hommes à 76 % dans la production.

Un taux d'emploi toujours favorable aux hommes mais l'écart se resserre avec celui des femmes

Au 1^{er} février 2008, 96 % des jeunes sont actifs⁽⁴⁾. Parmi eux 76 % sont en emploi et exercent pour la quasi-totalité dans le secteur privé. 21 % recherchent un emploi et 3 % sont stagiaires de la formation professionnelle.

De 2002 à 2008, les hommes connaissent des situations d'insertion professionnelle plus favorables que celles des femmes. À domaine de spécialités et niveau de formation identiques, un homme a 2,1 fois plus de chances de s'insérer professionnellement qu'une femme.

Taux d'emploi des sortants au 1^{er} février 2008 selon le genre



En 2008, le taux d'emploi⁽⁵⁾ des hommes est de 6 points supérieur à celui des femmes (77 % contre 71 %). Cet écart se réduit puisqu'il atteignait 11 points en 2007.

Entre 2002 et 2008, le taux d'emploi des hommes baisse de 7 points et celui des femmes de 5 points avec des fluctuations durant cette période.

Le taux d'emploi des femmes est plus élevé à l'issue d'une formation relevant des services que d'une formation relevant de la production : 74 % contre 59 %.

Des jeunes sortants satisfaits de leur formation

Les jeunes se disent satisfaits de leur formation et de leur orientation : 82 % déclarent que l'orientation suivie correspond à ce qu'ils voulaient faire et que ce choix était personnel dans 97 % des cas.

79 % des jeunes déclarent avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation et 91 % affirment que leurs stages en entreprise ont été utiles.

⁽⁴⁾ La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les demandeurs d'emploi

⁽⁵⁾ Taux d'emploi = nombre de jeunes en emploi / (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi)

Très peu de sortants inactifs

4 % des sortants, soit 165 jeunes, sont inactifs. Plus de la moitié sont des hommes et leur niveau de formation est inférieur à celui des femmes.

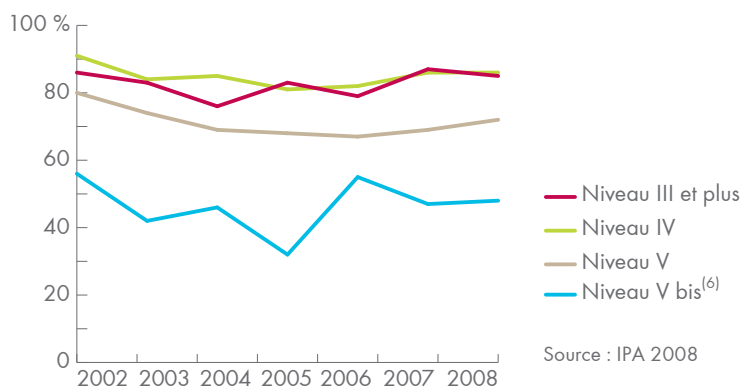
Les raisons de ce choix d'inactivité sont multiples. L'attente d'une autre formation, d'un événement (mariage, naissance...) ou le souhait d'élever un enfant sont les motifs les plus fréquemment cités.

Un niveau de formation élevé est un atout pour s'insérer dans la vie active

Plus le niveau de formation est élevé, plus le taux d'emploi des jeunes est important.

À domaine de spécialités et genre identiques, un jeune de niveau III et plus a 3,4 fois plus de chance de s'insérer professionnellement qu'un jeune de niveau V.

Taux d'emploi des sortants au 1^{er} février selon le niveau et l'année de formation



Taux d'emploi des sortants au 1^{er} février 2008 selon les domaines de spécialités les plus représentés et le niveau de formation

Domaines de spécialités	Taux d'emploi en %				
	Tous niveaux confondus	Niveau III et plus	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis
Tous domaines confondus	75,5	85,1	86,5	71,5	47,7
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	78,9	79,5	83,0	74,5	Ns
Mécanique, électricité, électronique	78,6	85,9	92,5	75,0	49,6
Échanges et gestion	77,1	87,9	79,4	70,5	44,6
Génie civil, construction et bois	76,3	90,9	91,4	81,1	36,3
Services aux personnes	75,1	83,4	87,5	64,7	55,0
Transformations	67,9	88,9	85,6	63,3	53,0

Ns : Non significatif - Source : IPA 2008

Outre le niveau de diplôme, les domaines de spécialités ont une influence sur le taux d'emploi. Au 1^{er} février 2008, les spécialités "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" et "mécanique, électricité, électronique" sont celles qui offrent les taux d'emploi les plus élevés.

⁽⁶⁾ Les niveaux V bis sont constitués en majorité de jeunes n'ayant aucun diplôme ou uniquement le diplôme national du brevet. Néanmoins presque 30 % ont déjà un diplôme de niveau V ou plus. Ainsi, le taux d'emploi des sortants de niveau V bis ayant au mieux le diplôme national du brevet est de 33 %.

Hypothèses ⁽⁷⁾

Si le lieu de formation et le lieu d'insertion dans l'emploi ne sont pas toujours identiques, plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- une partie des jeunes venus se former en Franche-Comté retournent dans leur région d'origine,
- certaines régions bénéficient d'une attractivité ou image positive qui attire les jeunes en voie d'insertion,
- les offres de stages des entreprises sont souvent un vecteur de première insertion pour les jeunes. Des offres extra régionales peuvent donc permettre une insertion hors de Franche-Comté,
- les jeunes dont le lieu de résidence est proche des limites administratives de la Franche-Comté ont, pour diverses raisons, parfois plus de facilités à s'insérer sur le territoire voisin.

⁽⁷⁾ Ces hypothèses ne sont pas issues de l'enquête IPA mais de la réflexion conjointe entre Efigip, Théma Céreq, la DRAAF et le Conseil régional de Franche-Comté

Les lieux d'emploi des sortants

6 jeunes sortants sur 10 s'insèrent dans la région dont 39 % dans le Doubs, 18 % dans le Jura et 2 % en Haute-Saône alors qu'ils sont 64 % à être formés dans le Doubs, 16 % dans le Jura, 11 % en Haute-Saône et 8 % dans le Territoire de Belfort.

Les autres régions attirent 37 % des jeunes sortants. Parmi eux, 35% sont en emploi dans le département du Rhône et 14 % dans les départements limitrophes de la Franche-Comté. Enfin, 4 % des jeunes occupent un emploi à l'étranger, en Suisse dans la quasi-totalité des cas.

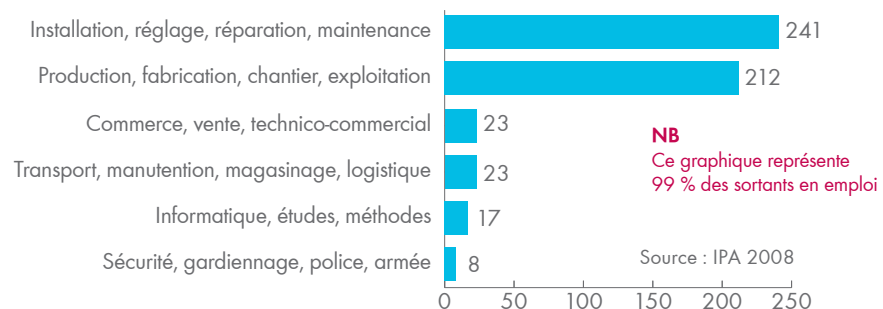
La nature des emplois varie selon le domaine de formation

Au 1^{er} février 2008, 40 % des jeunes occupent un poste d'employé, 30 % un poste de manœuvre ou d'ouvrier spécialisé et 22 % sont ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés. Les autres sont techniciens, dessinateurs, ingénieurs ou cadres.

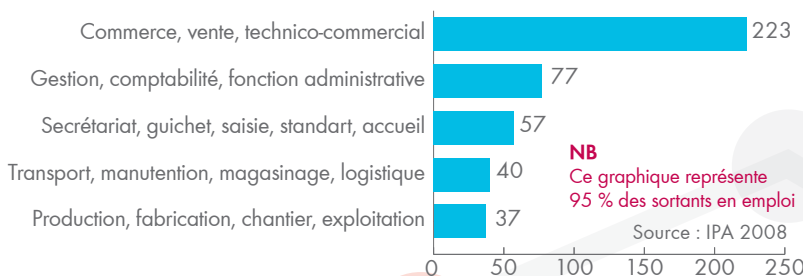
Les importantes disparités de nature d'emploi entre les hommes et les femmes sont liées à la prédominance des femmes dans les services et des hommes dans la production. Ainsi, les femmes occupent des postes d'employé dans 82 % des cas contre 23 % pour les hommes. Elles occupent beaucoup plus rarement que les hommes un poste d'ouvrier qualifié ou hautement qualifié, de manœuvre et d'ouvrier spécialisé (13 % contre 66 %).

Selon le domaine de spécialités, les fonctions occupées par les jeunes varient fortement : 68 % des sortants du domaine "transformations" et 83 % de ceux issus du domaine "génie civil, construction et bois" occupent un emploi dans la fonction "production, fabrication, chantier, exploitation". 85 % des sortants du domaine "mécanique, électricité, électronique" s'insèrent dans deux grandes fonctions : "production, fabrication, chantier, exploitation" et "installation, réglage, réparation, maintenance".

Répartition des sortants en emploi issus du domaine de spécialités "mécanique, électricité, électronique" selon la fonction exercée



Répartition des sortants en emploi issus du domaine de spécialités "échanges et gestion" selon la fonction exercée



Les jeunes en emploi issus du domaine "échanges et gestion" occupent de multiples fonctions même si la moitié ont une fonction relevant du "commerce, vente, technico-commercial".

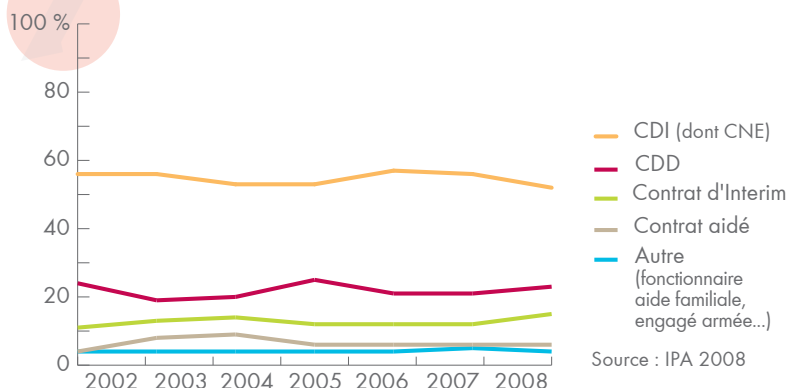
Davantage de contrats précaires et d'emploi à temps partiel pour les femmes...

Au 1^{er} février 2008, 52 % des sortants sont employés en CDI et 44 % en contrats précaires⁽⁸⁾ : 23 % de CDD, 15 % de contrats en intérim et 6 % de contrats aidés.

Les femmes sont davantage concernées par des contrats précaires que les hommes : 50 % contre 42 %. Elles sont plus nombreuses à travailler en CDD : 32 % soit 13 points de plus que les hommes et en contrats aidés : 10 % soit 5 points de plus que les hommes. En revanche, les hommes travaillent davantage en intérim : 17 % soit 9 points de plus que les femmes.

Plus de 9 jeunes sur 10 occupent des postes à temps plein et les femmes plus fréquemment des postes à temps partiel : 19 % soit 16 points de plus que les hommes.

Statut d'emploi des sortants selon l'année et la nature de leur contrat de travail



Entre 2006 et 2008, la part des jeunes en CDI a diminué de 5 points au profit de contrats de travail précaires : la part des jeunes en CDD augmente de 2 points et celle des jeunes en contrats d'intérim de 3 points.

... et un chômage plus fréquent

Parmi les actifs sortants, 21 % déclarent être à la recherche d'un emploi, inscrits ou non à l'ANPE. Cette situation touche davantage les femmes malgré un niveau de formation plus élevé : 32 % possèdent un niveau IV ou plus contre 22 % des hommes.

Les jeunes sans emploi multiplient les démarches de recherche

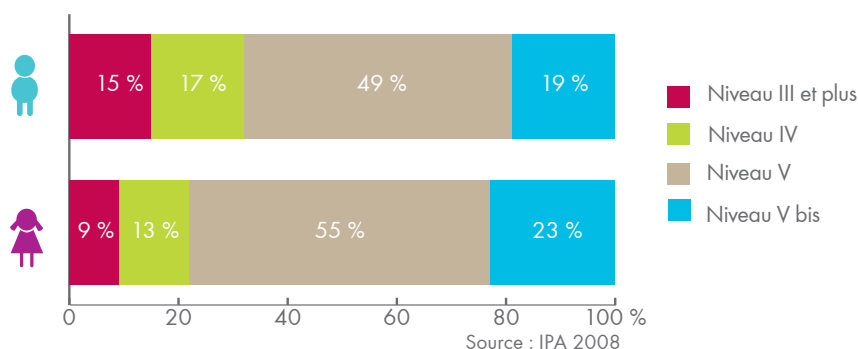
Ils sont 78 % à être en contact avec l'ANPE et 44 % avec une Mission locale ou une Permanence d'accueil, d'information et d'orientation. Les jeunes peuvent être en contact avec plusieurs organismes.

Parmi les différentes démarches entreprises pour trouver un emploi, l'inscription à l'ANPE est privilégiée. L'inscription dans une agence d'intérim, l'envoi de candidatures spontanées et la consultation des petites annonces sont également privilégiés et peuvent se cumuler.

Le chômage concerne autant les jeunes formés dans le domaine des services que ceux issus d'une formation "production".

Les jeunes de niveaux V et V bis sont davantage confrontés au chômage que ceux de niveau IV et plus encore que ceux de niveaux III et plus. Ce constat rejoint celui des enquêtes Génération du Céreq : plus le niveau de diplôme est élevé plus l'insertion professionnelle est favorisée.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi par genre



⁽⁸⁾ Les contrats précaires regroupent les CDD, les contrats aidés (CIE, CAE, contrat de professionnalisation...) et les contrats en intérim.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants de toutes les années (1^{ère}, seconde, terminale : ces derniers représentent 85 % des sortants) des Centres de formation d'apprentis de tous les niveaux. Les jeunes en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage ne sont pas concernés.

L'enquête annuelle sur l'Insertion professionnelle des apprentis (IPA) permet d'interroger les jeunes, diplômés ou non, qui sont sortis du dispositif de formation par apprentissage au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente. Ainsi, elle permet de connaître la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi au 1^{er} février de l'année suivant la fin de leurs études.

Cette enquête est pilotée par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'Éducation nationale. En outre, elle est réalisée auprès des 23 CFA publics et privés de l'académie.

Ainsi, 5 045 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2008, les non répondants ont fait l'objet d'une relance téléphonique. Parmi les jeunes enquêtés, 3 280 jeunes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 65 %. Parmi eux, 619 se trouvaient en poursuite d'études. Ils ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 2 661 questionnaires ont été exploités.

Les réponses sont ensuite pondérées pour respecter la structure des jeunes interrogés. En effet, le taux de réponse varie, entre autres, selon le genre (les filles répondent davantage que les garçons) et le niveau de diplôme (plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réponse est important).

On estime alors que 4 050 apprentis issus de CFA sont sortis du dispositif de formation par apprentissage au cours ou à la fin de l'année scolaire 2006-2007. On compte plus du double de garçons (2 849) que de filles (1 201).

PARTENARIAT

Partenariat

L'enquête IPA 2008 est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat, Conseil régional et DRAAF. L'objectif de ce partenariat vise à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet de réaliser des relances téléphoniques, effectuées par un prestataire de service, auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales.



Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Efigip est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.
Directeur de la publication : Denis Sommer
Responsable de rédaction : Luce Charbonneau
Ce numéro a été imprimé en 600 exemplaires par Offset imprimerie Besançon.

Efigip

Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org